

SANCY ■ Les stations de sports d'hiver vont recevoir une indemnisation après un hiver sans remontées

« Envisager l'avenir plus sereinement »

Après un hiver 2020-2021 très enneigé mais sans remontées mécaniques, les stations du Sancy vont percevoir une indemnité pour rattraper en partie le manque à gagner.

Nathan Marliac

nathan.marliac@centrefrance.com

Jusqu'au 30 juin, les exploitants de remontées mécaniques peuvent envoyer une demande d'indemnisation à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANTC). Une démarche que les stations auvergnates n'ont pas tardé à réaliser. L'État propose ce dispositif pour couvrir les charges fixes annuelles à hauteur de 49 % du chiffre d'affaires. « Le montant sera calculé sur les bases des chiffres d'affaires des stations en 2017, 2018 et 2019 », précise Yves Le Breton, directeur général de l'ANTC.

700 millions d'euros sur la table

En France, 250 exploitants peuvent prétendre à cette aide financière. Ce sont près de 700 millions d'euros en jeu pour redonner des couleurs aux fi-



STATIONS. Les exploitants de remontées mécaniques vont toucher 49 % de leur chiffre d'affaires annuel des saisons 2017, 2018 et 2019 pour couvrir leurs charges fixes. PHOTO D'ARCHIVES THIERRY LINDAUER

nances des stations, particulièrement impactées cet hiver par la fermeture des remontées.

Dans le Massif Central, six dossiers ont déjà été

déposés. « Parmi ces six premières demandes, trois stations s'appêtent à recevoir les fonds », explique Paul-Henri Dupuy, commissaire de massif à

l'ANTC pour le Massif Central. À elles seules, ces trois stations prétendent à environ 6,2 millions d'euros. « Les délais d'analyse des dossiers sont rapi-

des et les premiers versements vont vite avoir lieu », indique Yves Le Breton. « Nous traitons les dossiers les plus critiques en priorité. Certaines sta-

tions ont une santé économique beaucoup plus fragile », ajoute Paul-Henri Dupuy.

Dans l'attente

« Avec la neige qu'on a eue cet hiver, on aurait pu faire un chiffre trois fois supérieur aux aides qu'on va toucher. Cette indemnisation correspond au minimum », lance Vincent Gagnol, directeur de Super Besse. La station a envoyé son dossier il y a quelques jours. « On attend des certitudes, les pertes sont élevées mais les sommes promises restent intéressantes. Elles nous permettront au moins de finir l'année sereinement. »

Le Mont-Dore a été l'une des premières stations du pays à déposer un dossier. « Le manque est énorme, la saison était prometteuse. Mais avec cette aide, on va pouvoir envisager l'avenir plus sereinement et sécuriser nos finances. On se projette sur le futur avec des investissements novateurs, avec l'ambition de devenir une station quatre saisons », confie le directeur du Mont-Dore Christophe Boivin. ■